DESCRIPTION DU VELOMOTEUR TYPE Z 56 C

Construit par les "ATELIERS DE LA MOTOBECANE"

16. Rue Lesault - PANTIN (Seine) R. C. Seine S4 B 7011

Marque. - MOTOBÉCANE - Type. - Z 56 C - Genre. - VELOMOTEUR. Nombre de places assises (y compris le conducteur). - 1 Possibilité d'adapter un tan-sad. Nom et adresse du constructeur. - ATELIERS DE LA MOTOBÉCANE 16, Rue Lesquit. PANTIN (Seine).

1 - CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues. - 2.

Roue motrice. - Arrière

Constitution du Cadre. - En tube d'acter soudé

Roues. - A rayons avec pneumatiques 18×3.

Emplacement et disposition du moteur. - A la partie inférieure du cadre.

2. - DIMENSIONS ET POIDS

Empattement extrême. - 1 m. 30.

Dimensions maxima du véhicule. - Longueur totale: 1 m. 97 - Largeur totale: 0 m. 68.

Hauteur libre au-dessus du sol. - 0 m. 14.

Poids du véhicule. - 97 Kg

3. MOTEUR

Type. — A explosion - Cycle à 4 temps - Monocylindrique - Distribution par soupapes en tête et culbuteurs - Alésage 52 m. - Course - 58,8 m. - Cylindrée 124 cm³ 8.

Taux de compression. - 6,5

Puissance administrative. - 1 Ch.

Carburant normalement utilisé. - Essence.

Réservoir de carburant. - En tôle d'acier, soudé, fixé à la partie supérieure du cadre, entre le guidon et la selle, contenance : 11 1.

Régime de rotation du moteur. — Maximum: 5.000 t/m. - Correspondant au couple maximum: 3.500 t/m - Correspondant à la puissance maximum : 5.000 t/m.

Echappement. — Un tube de 32 % de diamètre, de 1 m. environ de longueur, débouche dans un pot cylindrique garni de chicanes en spirale. Les dimensions du pot sont : Diamètre 75 m., Longueur 650 m., Le volume du système d'échappement est d'environ 2 litres S. Le bruit produit par le véhicule, mesuré à 10 mètres de son point de passage est inférieur à 95 phones.

Alimentation du moteur. — Carburateur à niveau constant type H 217 FS, commandé par poignée tournante à main droite. Le carburateur est muni d'un filtre d'aspiration.

Allumage. - Par volant magnétique haute tension NOVI à avance automatique et batterie.

Graissage. - Par circulation d huile automatique.

Refroidissement. - Par air.

4. - TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage. — A disques multiples, travaillant dans l'huile, commandé par manette au guidon à main gauche. Boîte de vitesses. — A 4 vitesses, toujours en prise, commandées par sélecteur à double pédale au pied droit. En appuyant sur la pédale avant, on monte la gamme des vitesses, en appuyant sur la pédale arrière, on

la descend, le point mort étant obtenu en appuyant à fond sur la pédale arrière.

Démultiplication de la transmission. — Un pignon de 32 dents, solidaire de l'arbre moteur, engrène avec une roue de 80 dents solidaire de l'arbre de boîte de vitesses.

Un pignon de 15 dents, solidaire de l'arbre de sortie de la botte de vitesses, entraîne, par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux, une roue de 46 dents, solidaire de la roue arrière.

Combinaisons de vitesses	Rapports de la boite	Transmission secondaire	Démultiplication totale
-jre	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17} = 6.78$	$\frac{46}{15} = 3,06$	20,8
2*	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20} = 4,94$	3,06	15,13
3*	$\frac{80}{32} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{25} = 3.29$	3,06	10,07
En prise directe	$\frac{80}{32} = 2.5$	3,06	7,67

Avec des pneumatiques de 18×3 (dont la circonférence de roulement sous charge est de 1,88 mètres, au régime du moteur de 1.000 tours/minute), la vitesse atteinte est de

Combinaisons de vitesses

1'e Vitesse

20

Prise directe

Vitesse en Kilomètres-heure

5,44 Km/h.

7.4 Km/h. 11,15 Km/h

14.8 Km/h

Au régime maximum du moteur, la vitesse maximum du véhicule ressort à 73,7 km/h.

Indicateur de vitesse. — Incorporé dans le phare

5. - SUSPENSION

Avant. — Par fourche télescopique. — Arrière. — Du type à bras oscillant, avec amortisseurs hydrauliques

6. - FREINAGE

Frein avant. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 %, commandé par càble et un levier à main droite.

Les mâchoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 25 %. La surface active de l'ensemble des deux garnitures est de 60 cm2.

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 %, commandé à l'avant par le pied gauche, par

Frein arrière. — A tambour, avec segments intérieurs, diamètre 130 %, commandé à l'avant par le pied gauche, par tringle. Les mâchoires sont munies de garnitures en Ferodo, de largeur 25 %. La surface active de l'ensemble des 2 garnitures et de 60 cm2.

7. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Le volant magnétique alimente sous 6 volts un phare de 180 7 de diamètre, monté sur rotule permettant son réglage et comportant : Un feu de route — Un feu de croisement, type agréé sous le numéro ABTP 481,

Hauteur minimum, le véhicule étant à pleine charge: 0 m. 80 Hauteur maximum, le véhicule étant à vide : 0 m. 84

Un feu de position.

Le volant magnétique alimente, en outre, un feu rouge arrière, situé sur le garde-boue à la hauteur 0 m. 60, avec éclairement de la plaque de police. Il maintient en charge au moyen d'une cellule redresseuse une batterie de 6 volts, 7 ampères/h.

Le commutateur est au guidon, à main gauche.

Le véhicule est muni d'un catadioptre, agréé par l'Administration sous le n° TPV 94 et d'un avertisseur sonore.

8. - DIVERS

Le véhicule comporte un miroir rétroviseur fixé sur le guidon, à gauche.

Le vélomoteur est muni d'une plaque métallique fixée sur le carter gauche moteur, portant la cylindrée, le type,
l'année de sortie du moteur et le numéro du moteur dans la série du type.

Le numéro du moteur est, en outre, frappé à l'avant du carter principal moteur et le numéro de la machine sur le cadre sur le gousset situé à l'avant sous le réservoir, avec l'indication du type et encadré du poinçon du constructeur. Le vélomoteur est également muni d'une plaque métallique fixée sur la douille de direction, portant le type, le numéro de la machine et le numéro du moteur.

Le numérotage dans la série du type commence au numéro 818.001.

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le 21 Novembre 1955, que le véhicule n° 818.001 à moteur n° 839.002 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série MOTOBECANE type **Z 56 C** satisfait aux dispositions des articles 169, 170 et 172 à 183 en ce qui concerne pour l'article 182 l'application de l'article 97, du décret du 10 Juillet 1954 portant réglement général sur la police de la circulation routière (Code de la Route) et des arrêtés ministèriels pris en application.

Vu et approuvé Enregistré sous le N° AA 697-55 A Paris, le 8 Décembre 1955 L'Ingénieur en chef des Mines Signé : HÉLIOT

A Paris, le 21 Novembre 1955 L'Ingénieur des T. P. E. (Mines) Signé : FLAGEOLET

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, Madame VINCENT représentante dûment accréditée des "ATELIERS DE LA MOTOBECANE" 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre: Vélomoteur.	
l Genre: Vélomoteur.	

- 2 Marque: Motobecane.
- 3 Type: Z 56 C
- 4 Nº dans la série du type :

cadre

moteur

cutie

5 Source d'énergie : Essence.

5 bis Cylindrée (en cm³), 124 cm³8. 2 ou 4 temps: 4 temps. 6 Puissance administrative: 1 cheval

7 Carrosserie

- 8 Nombre de places assises (y compris le conducteur:) 1
- 9 Charge utile:
- 10 Poids à vide :
- 11 Poids total autorisé en charge:

du véhicule isolé:

d'un ensemble :

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le

pour être livre à

Dest d

le

(Signature)

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.